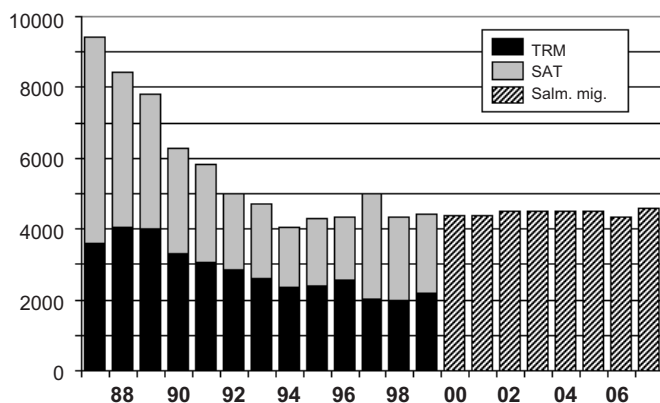


Instauré officiellement en 1992, le suivi des captures de truites de mer n'a concerné jusqu'en 1995 que les cours d'eau du nord-ouest, sur lesquels la truite de mer est bien implantée et la pêche particulièrement active.

En 1996, le suivi des captures s'est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique.

A compter de l'année 2000, les taxes spécifiques "saumon" et "truite de mer" ont été regroupées en une taxe unique "salmonidés migrateurs". En 2007, elles se sont transformées en CPMA Migrateurs, incluant également la civelle.

EVOLUTION DES VENTES DE TAXES SALMONIDES MIGRATEURS EN FRANCE 1987 - 2007



VENTE DE TAXES SALMONIDES MIGRATEURS PAR BASSIN

Bassin	Nombre de taxes vendues				
	2003	2004	2005	2006	2007
Artois-Picardie	437	410	322	328	374
Seine-Normandie	1825	1652	1496	1413	1429
Loire-Bretagne	1378	1483	1681	1630	1819
Adour-Garonne	858	978	1018	955	965
Rhin Meuse	1	3	3	1	1
R.M.C.	0	2	1	0	2
TOTAL	4499	4518	4521	4327	4590

- **4 590 CPMA "salmonidés migrateurs"** ont été vendues en France en 2007, en légère augmentation par rapport aux années précédentes, mais dans la ligne de la remarquable stabilité constatée depuis 1994. L'érosion des ventes observée depuis 2003 dans les principaux départements "à truite de mer" du nord-ouest marque le pas en 2007 (+ 5%).

- **188 pêcheurs** ont collaboré au suivi des captures de truite de mer en déclarant leurs captures en cours de saison et/ou en tenant un carnet de pêche, ce qui situe la participation à peu près au même niveau que l'année précédente. En outre, 68 pêcheurs ont répondu à l'enquête postale de fin de saison réalisée cette année en Haute-Normandie / Artois-Picardie.

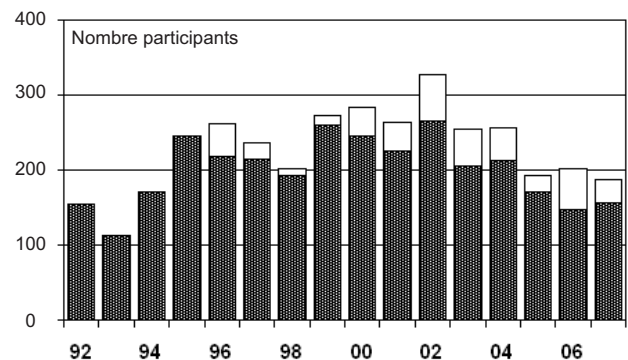
156 pêcheurs, soit 83% des participants proviennent des 6 départements à truite de mer du Nord-Ouest ; le taux de participation s'établit à 10% en Artois-Picardie, à 14,4% en Seine-Normandie), valeurs très voisines de celles observées en 2006.

En dehors du quart N.O., la pêche est essentiellement orientée sur le saumon, et les pêcheurs ne participent qu'accessoirement au suivi truite de mer, essentiellement au travers des carnets de pêche.

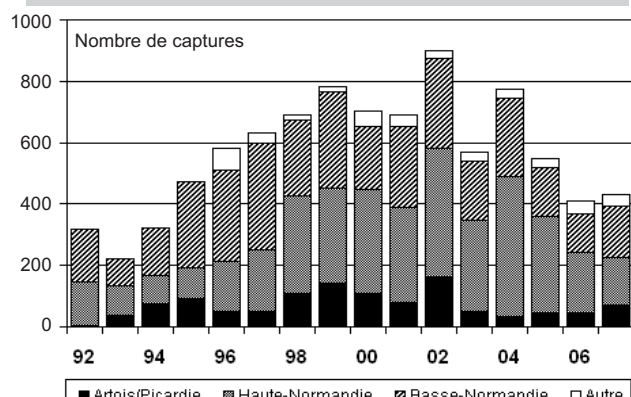
- **545 captures de truites de mer** ont été déclarées au total, par tous moyens, dont 430 en cours de saison, provenant comme à l'accoutumée très majoritairement du bassin Seine-Normandie (74 % des déclarations). Le niveau des déclarations reste donc faible en 2007. On enregistre une légère progression sur le bassin Artois-Picardie, mais une sévère érosion en Seine-Normandie, Haute-Normandie tout particulièrement ; ainsi, les déclarations 2007 ne représentent-elles plus que le 1/3 des déclarations des meilleures années !

Les validations effectuées sur les cours d'eau de référence montrent que les captures sont dans l'ensemble moins bien déclarées, surtout sur les principaux bassins de capture, même si le nombre de pêcheurs participants n'a pas diminué dans les mêmes proportions.

PECHEURS PARTICIPANTS - PART DU NORD-OUEST



CAPTURES DECLAREES PAR BASSIN



ANNEE 2007 - HAUTE-NORMANDIE, ARTOIS, PICARDIE

PECHEURS ET CAPTURES DE TRUITES DE MER PAR RIVIERE

Rivières	Timbres vendus	Pêcheurs participants	Captures déclarées	Captures estimées
Aa	1	-	-	-
Canche	168	18	43	220 - 250
Authie	126	19	32	120 - 140
Bresle	190	23	46	120 - 140
Arques	148	33	88	300 - 340
Scie & Sâane		1	1	-
Durdent	41	3	8	-
Valmont	12	4	18	-
Seine & Affl.	45	-	-	-
Risle	5	1	2	-
TOTAL	736	98	238	> 800

Après deux années de forte baisse, les ventes marquent un redressement sensible en Artois-Picardie (+ 7%).

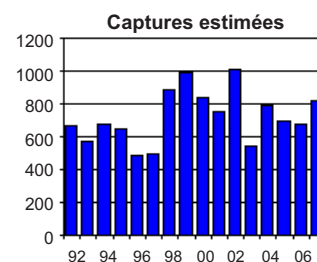
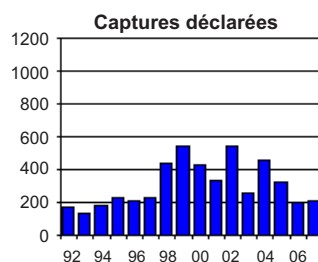
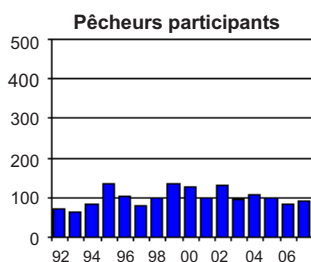
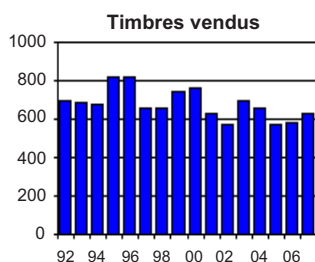
13,5% des pêcheurs ont participé au suivi des captures par les déclarations en cours de saison et/ou la tenue de carnets de pêche, et ont déclaré 238 captures, soit un niveau de participation et de déclaration très voisin de l'année précédente ; s'y ajoutent cette année 68 pêcheurs qui ont accepté de répondre à l'enquête de fin de saison, et ont déclaré 69 captures supplémentaires.

Les captures réelles, estimées après validation des déclarations, se situent dans une fourchette 800 - 900 captures pour les 4 bassins de référence, valeur supérieure à la moyenne (700 - 750), ce qui ne se traduit pas dans les déclarations...

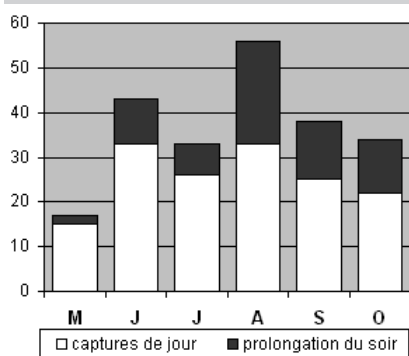
Il semble que sur certains bassins, auparavant bons déclarants, les pêcheurs aient choisi de manifester leur grogne par la rétention de l'information. Parmi les motifs d'insatisfaction qui reviennent le plus souvent : braconnage aux embouchures, insuffisance des contrôles et de la répression, mauvaise répartition de la ressource entre mer et rivière. Ces questions récurrentes méritent en effet attention.

Pêcheurs participants : ayant déclaré en cours de saison et/ou tenu un carnet de pêche

PARTICIPATION DES PECHEURS ET CAPTURES (Canche, Authie, Bresle, Arques) - EVOLUTION 1992 - 2007



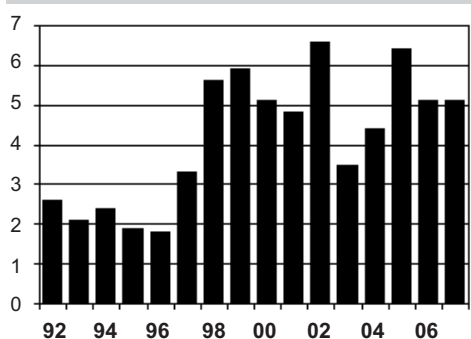
RYTHME DE CAPTURE Nbre de captures déclarées par mois



Les captures déclarées se répartissent sur les 6 mois, de mai à octobre, avec un maximum en août, suivi d'un net ralentissement à l'automne. A noter que la remontée automnale a été particulièrement faible en 2007 (résultats station Bresle).

Les captures en prolongation du soir représentent une part plus importante en 2ème moitié de la saison de pêche.

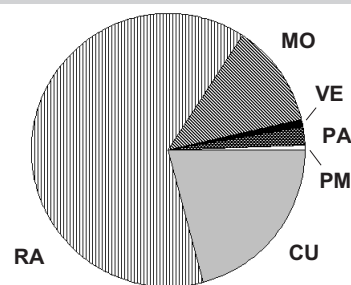
CAPTURES MOYENNES PAR PECHEUR (carnets - années 1992 à 2007)



Le nombre moyen de captures par pêcheur, établi sur les 36 pêcheurs qui ont renseigné un carnet de pêche, s'établit comme en 2006 à 5,1 truite de mer.

La moyenne est bien sûr beaucoup plus faible si l'on considère l'ensemble de la population, en rapportant les captures estimées par bassin au nombre de pêcheurs ayant acquitté la CPMA : elle se situe, selon les bassins, entre 1 et 2 truites / pêcheur, et varie relativement peu d'une année sur l'autre.

LES MODES DE PECHE



(CU : cuiller ; RA : rapala ; MO : mouche ; VE : ver ; PA : pâte ; PM : poisson mort)

63% des captures déclarées ont été faites au rapala (poisson nageur), qui est maintenant largement utilisé sur tous les bassins mais conserve une nette avance sur l'Arques.

La cuiller et la mouche résistent bien malgré tout, et l'utilisation du rapala semble même reculer depuis 3-4 ans.

C'est sur la Bresle et les petits cours d'eau côtiers que les modes de pêche restent les plus diversifiés.

ANNEE 2007 - HAUTE-NORMANDIE, ARTOIS, PICARDIE

CARACTERISTIQUES DES PRISES

La **taille moyenne** des poissons déclarés s'établit à :

58,5 cm pour un poids de 2,560 kg

Taille moyenne par rivière

Canche :	n = 34	58,4 cm - 2,510 kg
Authie :	n = 31	57,5 cm - 2,465 kg
Bresle :	n = 46	61,5 cm - 2,850 kg
Arques :	n = 80	58,3 cm - 2,580 kg
Petits cours d'eau côtiers HN	n = 25	55,4 cm - 2,140 kg
Seine et affluents	n = 2	57,0 cm - 2,100 kg



DES NOUVELLES DE LA BRESLE...

La production de smolts 2008 est estimée à 6000 truites de mer (moyenne inter-annuelle : 6370) et 6750 saumons (moyenne inter-annuelle : 2830) ; c'est la première fois depuis le début du suivi, en 1982, que les effectifs de saumon sont supérieurs à ceux de la truite de mer !

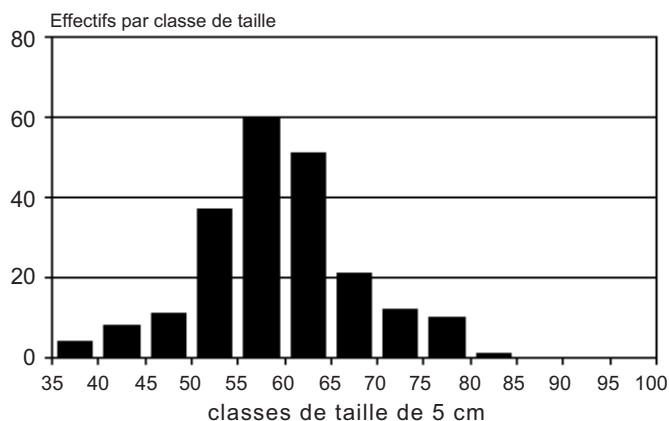
Sur les 19 années contrôlées entre 1982 et 2007, la part du saumon dans la descente s'établit à 30% en moyenne.

La remontée 2007 est quant à elle dans une honnête moyenne pour la truite de mer : 1400 poissons estimés (moyenne inter-annuelle : 1650) et plutôt faible pour le saumon avec 110 poissons estimés (moyenne inter-annuelle : 140). Le saumon représente cette année 7,5% des effectifs de montée (8,3% en inter-annuel).

L'activité migratoire des adultes a présenté un profil plutôt inhabituel, avec un démarrage encourageant 1ère quinzaine de juin, suivi d'un fort ralentissement qui s'est poursuivi sur toute la saison ; la remontée automnale a été particulièrement faible.

On note par ailleurs une part plus forte qu'à l'habitude de "petites" truites de mer (longueur inférieure à 45 cm) : 14,5 % des effectifs en 2007 contre 5,7% les années précédentes.

STRUCTURE DE TAILLE



LE RECORD 2007

23 poissons (soit, comme l'année passée, 10% des captures déclarées) atteignent ou dépassent 70 cm et 4 kg ; pour la 4ème année consécutive, la plus grosse prise est enregistrée sur le bassin de l'Arques :

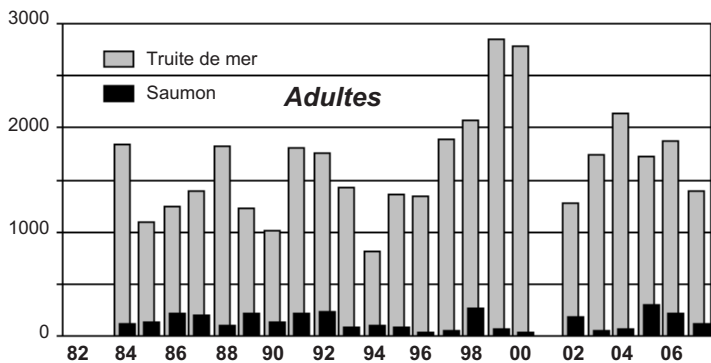
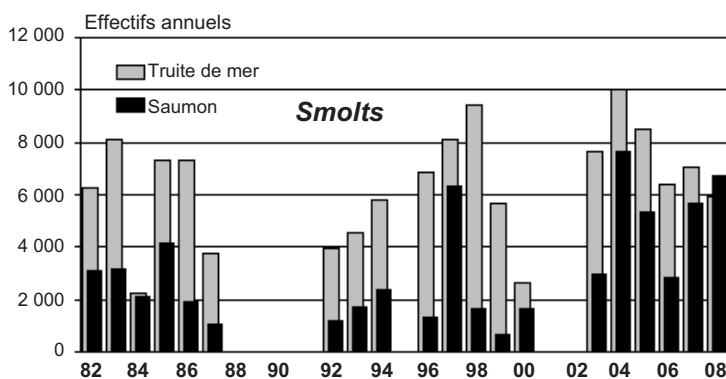
81 cm - 7,100 kg.

Il s'agit d'une femelle, capturée au premier jour de juin et âgée de 7 ans 1/2 : née au printemps 2000, descendue en mer au printemps 2001, elle s'était déjà reproduit 5 fois les hivers précédents et entreprenait donc en 2007 sa sixième migration de reproduction !

Une telle longévité demeure assez exceptionnelle.

STATION DE CONTROLE BRESLE

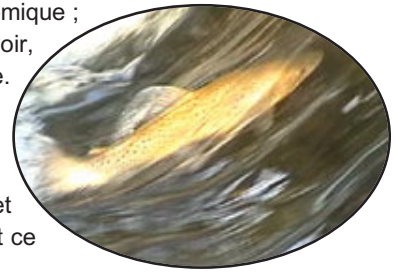
Effectifs annuels - truite de mer & saumon atlantique



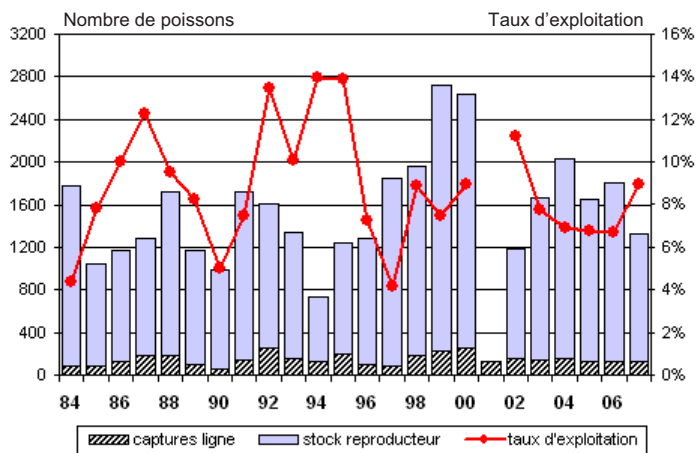
Infos techniques 2007 : STOCK EXPLOITE & STOCK REPRODUCTEUR

Si la connaissance des captures par pêche est intéressante en tant que telle (activité économique ; indicateur de l'état des milieux et des peuplements), il est cependant nécessaire de pouvoir, sur un certain nombre de sites-ateliers, rapporter les captures au stock présent en rivière. Cela permet de mesurer l'impact de cette activité sur la population et de définir le niveau d'exploitation supportable.

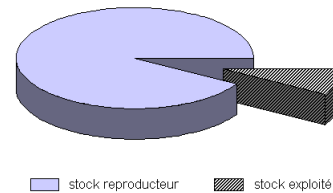
Une gestion équilibrée des ressources piscicoles implique de laisser dans le milieu naturel suffisamment de reproducteurs pour assurer le renouvellement naturel de la population et donc sa pérennité ; mais a contrario, il n'est d'aucune utilité d'en laisser "trop" puisque tout ce qui excède la capacité d'accueil du milieu (surfaces de frayères et de croissance des juvéniles) sera impitoyablement éliminé !



LA TRUITE DE MER DANS LA BRESLE (1984 - 2007) Stock pêché, stock reproducteur et taux d'exploitation



PART DU STOCK EXPLOITEE PAR LA PECHE A LA LIGNE



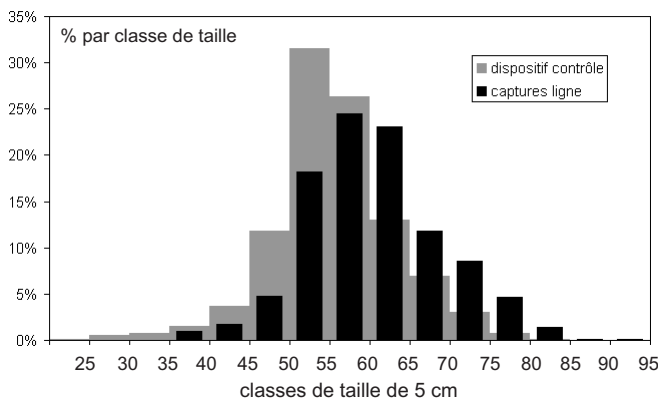
Le suivi réalisé depuis 1984 sur la rivière-atelier BRESLE montre que la pêche à la ligne ne prélève que 9% en moyenne du stock de truites de mer entrant en rivière, c'est à dire ayant déjà subi l'exploitation en mer, hauturière et côtière ; le taux d'exploitation varie selon les années de 4 à 14% ; quoique modéré, il se situe plutôt dans la partie supérieure des valeurs données dans les Iles Britanniques (1,5 à 10%, taux net, les poissons relâchés n'étant pas comptabilisés).

Il existe malheureusement très peu de références comparables en France. Les premiers éléments obtenus sur la truite de mer de la Touques (Basse-Normandie) donnent un taux d'exploitation plus important (16 % en moyenne, variant de 8 à 27), mais les données sont encore peu nombreuses et demandent à être consolidées.

En revanche, les résultats obtenus sur le saumon, sur la rivière-atelier Scorff (56) se situent tout à fait dans la même fourchette (9% en moyenne, variant de 3 à 14%).

Compte tenu de l'importance du potentiel reproducteur "truite de mer" par rapport à la capacité d'accueil du milieu, conduisant à de fortes densités de dépose d'oeufs (1600 oeufs en moyenne par unité de surface de 100m²), et compte-tenu du fait, avéré scientifiquement, que les plus fortes déposes d'oeufs ne produisent pas les plus grands nombres de smolts, il est certain que le niveau d'exploitation observé sur ce bassin est tout à fait supportable.

L'exemple de l'année 1994 est tout à fait informatif : stock reproducteur au plus bas, taux d'exploitation le plus élevé, et excellente production de smolts aux printemps 96 et 97, avec un taux de survie oeufs => smolts nettement supérieur à la moyenne !



STRUCTURE DE TAILLE DES POISSONS CAPTURES A LA MONTEE ET PAR PECHE A LA LIGNE

La superposition des structures de taille fait apparaître une nette différence de taille entre les poissons contrôlés et les poissons déclarés par les pêcheurs (proportion de grands poissons, taille moyenne à 56 cm pour les premiers, à 61 cm pour les seconds) mais il peut y avoir un biais lié au fait que les pêcheurs négligent souvent de déclarer les "petits" poissons...

Il semblerait également que la part des mâles soit un peu plus élevée dans les captures des pêcheurs.